



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

30 juillet 2024

DES BOURSES POUR LES PROJETS DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES SUR LA DRÔME

Les candidatures pour les bourses de recherche du Département de la Drôme pour l'année universitaire 2024-2025 sont ouvertes.

Faire progresser la connaissance sur le département, promouvoir des thèmes de recherche inédits et faire profiter le public des résultats de ces recherches sont autant d'objectifs que s'est fixé le Conseil départemental de la Drôme dans le cadre de sa politique de soutien aux travaux universitaires en sciences humaines et sociales portant sur le département.

1000 à 2000 € par an

Dans le cadre de cette politique, pour faciliter le travail de recherche des étudiants, le Département a mis en place depuis 2016 des bourses de recherche. D'un montant de 1000 € à 2000 € par an, ces bourses peuvent être reconduites sur plusieurs années dans une limite de 6000 € par étudiant. Elles s'adressent principalement aux étudiants inscrits en master I, II, ou doctorat en histoire, histoire de l'art, géographie et archéologie, mais peuvent également être attribuées aux chercheurs dans des disciplines telles que l'ethnologie, l'anthropologie, les lettres, les sciences politiques, l'histoire du droit, etc.

La Drôme au cœur des recherches

Pour obtenir ce financement les candidats doivent présenter un projet de recherche universitaire qui porte à titre principal sur le département de la Drôme et prendre appui, au moins partiellement, sur les ressources archivistiques, documentaires, archéologiques et muséales des établissements culturels du Conseil départemental (Archives départementales, conservation départementale du patrimoine, châteaux départementaux de Grignan, Suze-la-Rousse et Montélimar, musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors). Les étudiants bénéficiaires s'engagent à remettre au Département un exemplaire de leur mémoire et un article scientifique. Ils sont ensuite invités à présenter une conférence sur leur travail dans le cadre de la programmation culturelle des Archives. Des capsules vidéo présentant le travail d'étudiants soutenus au cours des années passées par une bourse du Département sont à découvrir en ligne : <https://www.ladrome.fr/mon-quotidien/education/le-departement-aide/>.

Le règlement d'attribution de ces bourses et la liste des pièces à fournir sont téléchargeables sur le site internet des Archives départementales de la Drôme : www.archives.ladrome.fr. La date limite de remise des dossiers est le 31 octobre 2024. Renseignements auprès des Archives au 04 75 82 44 80 ou archives@ladrome.fr.